Revue Internationale DAMBE

ISSN :1987-1996

Volume 2 – Numéro 1 - Décembre 2025

Valorisation des Savoirs Endogènes et Promotion de la Recherche Scientifique

Revue semestrielle multidimensionnelle du CERFDES
Bamako - Mali
https://revuedambe.cerfdesconsulting.com/

CC BY

Revue Internationale DAMBE

Valorisation des savoirs endogènes et promotion de la recherche scientifique.

ISSN :1987-1996

PRESENTATION

Tirant son nom du mot bambara « **Dambé** », qui signifie la dignité, la revue Internationale « **Dambé** » vise à promouvoir la recherche scientifique en mettant en valeur les savoirs endogènes en Afrique et ailleurs. C'est une revue semestrielle adossée au Centre d'études, de Recherche et de Formation sur les Dynamiques Économiques, Environnementales et Sociales (CERFDES). À l'exception des numéros spéciaux dont la publication est conjoncturelle, la revue publie deux numéros par an (Juin et Décembre).

Ayant un intérêt particulier pour les sciences sociales, elle reçoit des contributions de doctrine livrant des réflexions sur toutes les questions ou problématiques actuelles dans des domaines tels que, la géographie, l'économie, le droit, la santé et tout autre sujet concernant les sciences sociales, humaines et environnementales.

Les articles soumis à la revue Dambé sont évalués de façon rigoureuse par un comité scientifique et de lecture composés de chercheurs et d'enseignants-chercheurs de diverses nationalités et de spécialités variées. Tous les articles publiés restent accessibles librement par les auteurs ainsi que par les lecteurs sur le site de la revue.

COMITE EDITORIAL

Président du Comité Scientifique

Pr Balla DIARRA, Professeur titulaire en Géographie, École Nationale d'Administration

Coordinateur Scientifique

Dr Issa DIALLO, Maître de conférences en sociologie de la santé, INFTS

Rédacteur en Chef

Dr Idrissa DEMBELE, Maître assistant en droit, USJPB

Rédacteur en Chef Adjoint

Dr Adama Koné, Géographe, CERFDES

Coordonnateur des Rubriques Sciences de la Santé

Dr Abdoul Salam DIARRA, Maître assistant en Santé Publique, CNRST, Bamako, Mali

Directeur de publication

Dr Malick TIMBINE, Maître assistant en Géographie, environnement et santé, ISH

COMITE SCIENTIFIQUE

Pr Balla DIARRA, Géographie, Ecole Nationale d'Administration, Mali

Pr Flatie OUATTARA, philosophie, Université Joseph K. Zerbo, Burkina Faso

Pr Seydou MARIKO, Géographie, Ensup de Bamako, Mali

Pr Cheich Hamala TOURE, Professeur titulaire, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB), Mali

Pr Brema Ely DICKO, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Pr Aboubacar Sidiki COULIBALY, littérature anglaise, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Pr Belco OUOLOGUEM, Philosophie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Bazoumana DIARRASSOUBA, Géographie, Maître de conférences, CAMES, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

Dr Nouhoum TANDINA, Maitre de Conférences CAMES, USJPB

Dr Amadou TRAORE, Maître de conférences CAMES en sociologie, Université de Ségou.

Dr Fodié TANDJIGORA, Sociologie, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Ibrahima TRAORE, Sciences de l'Education, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Boureima TOURE, Anthropologie, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Seydou LOUA, Sciences de l'Education, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Abdoulaye GUINDO, Anthropologie médicale, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Kawélé TOGOLA, Anthropologie, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Almamy SYLLA, Anthropologie, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Arouna DEMBELE, Géographie, Maître de conférences, USSGB Mali

Dr Amadou BAMBA, Maître de conférences en Économie, USSGB, Mali

Dr Baba COULIBALY, Géographie Maître de Recherche à l'ISH. Mali

Dr Aimé Assué YAO, Géographie, Maître de conférences CAMES, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte D'ivoire.

Dr Tuo PEGA, Géographie de la santé, Maître de conférences CAMES, Université Félix Houphouët Boigny.

Dr Papa Fara DIALLO, Maitre de conférences en sciences politiques, Université Gaston Berger de saint Louis, Sénégal

Dr Boubacar dit Dédé TRAORE, Archéologie, Maître de conférences à l'ISH.

Dr N'Gna TRAORE, anthropologie, Maître de conférences à l'ISH.

Dr Issa DIALLO, Maitre de conférences en sociologie de la santé, INFTS.

Dr Souleymane KEITA, Maître de conférences, philosophe, USLHB.

Dr Moctar SIDIBE, Maitre-assistant CAMES, Maitre de conférences, sciences de l'éducation, USLHB.

Dr Mory DIALLO, Maitre-assistant CAMES, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Allaye NIANGALY, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Abdoul SOGODOGO, Maitre-assistant CAMES, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Oumar Toumaly DIALLO, Maitre de conférences, USJPB

Dr Samba SOGOBA, Maître de Conférences, USJPB

Dr Yamadou CAMARA, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Ahmed SAMAKE, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Mariam SIDIBE, Maitre-assistant CAMES, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Fousseyni DOUMBIA, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Sounko SISSOKO, Maitre de Conférences, Université de Ségou

Dr Lamine SANDY, Sociologie, Maitre de recherche, INFTS, Mali

COMITE DE LECTURE

Dr Bazoumana DIARRASSOUBA, Géographie, Maître de conférences, CAMES, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

Dr Arouna DEMBELE, Géographie, Maître de conférences, USSGB Mali

Dr Issa DIALLO, Maître de conférences des Universités du CAMES en sociologie de la santé, INFTS

Dr Souleymane KEITA, Maître de conférences, philosophe, USLHB.

Dr Moctar SIDIBE, Maitre-assistant CAMES, Maitre de conférences, sciences de l'éducation, USLHB

Dr Tuo PEGA, Géographie de la santé, Maître de conférences CAMES, Université Félix Houphouët Boigny.

Dr Ibrahima TRAORE, Sciences de l'Éducation, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Mory DIALLO, Maitre-assistant CAMES, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Mariam SIDIBE, Maitre-assistant CAMES, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Yacouba TENGUERI, Maître-assistant CAMES Sociologie, Université de Dédougou, Burkina Faso.

Dr Amadou BAMBA, Maitre-assistant CAMES, Maître de conférences en Économie, USSGB, Mali

Dr Yéo LANZENI, Maître-assistant CAMES en Géographie, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan.

Dr Mesmer Luther GUEUYOU, Centre d'études de droit international de l'université Paris Ouest, Enseignant chercheur à l'université de Nantes.

Dr Solim ALEKA, Docteur en Droit public, Ministère de la Santé du TOGO.

Dr Hamidou NAPARE, Sciences de l'éducation, Chargé de Recherches à l'INFSS.

Dr Bakaye TOGOLA, Anglais, études africaines et postcoloniales, UCAD

Dr Issa TOGOLA, Maître assistant en Géographie, Institut de sciences humaines, Bamako.

Dr Soufiana Souleymane MAIGA, didactique des langues université de touba Arabe.

Dr Drissa TRAORE, Maître assistant CAMES, Université de Daloa, RCI.

Dr Tiecoura Hamed COULIBALY, Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo.

Dr Siaka DOUMBIA, Maître assistant en Géographie, Université de Ségou.

Dr Francis Birama Daba SARR, philosophe, Université cheikh Anta Diop de Dakar.

Dr Falingué KEITA, Économie, USSGB.

Dr Harouna BAGAYOKO, Géographie, USSGB.

Dr Adama KONÉ, Géographie, Université de gestion et de développement durable de Bamako.

Dr Amadou SOW, Droit, Centre d'Etudes, de Recherche et de Prospective en Afrique – CERPA (Mali).

Dr Ibrahima BAMBA, Droit, Institut de pédagogie universitaire de Bamako (IPU)

Dr Lassine DIARRA, Maître-Assistant USJPB.

Dr Adama KONE, Géologie, Maître-Assistant à la FST

Dr Issa OUATTARA, Maître assistant en Géographie, INFTS de Bamako.

Dr Oumar DEMBELE, Géographie, point SUD.

Dr Oumar KONÉ, philosophie, USLHB.

Dr Abdou Bougoury TRAORE, Économie de l'environnement, USSGB.

Dr Lassina TOGOLA, logisticien, USSGB.

Dr Ousmane DOUMBIA, Marketing communication, USSGB.

Dr Toumani KANTE, sciences agronomiques, IER.

Dr Youssouf GUINDO, Géographie de l'environnement, ENSUP.

Dr YAO Koffi Bertrand, Maître assistant CAMES en Géographie, Université Félix Houphouet Boigny d'Abidjan.

Dr Abdoulaye MAIGA, Économie politique, USSGB.

Dr Abdoul wahab Issiaka MAIGA, Administration Éducative et planification. Université privée Attaoune (UPA), BAMAKO

Dr Ousmane Famagan KONATE, Droit public.

Dr Malick TIMBINE, Géographie, environnement et Santé, Maître-Assistant à l'ISH.

Dr Moussa FOFANA, anthropologie de la santé, Maître-Assistant à L'ISH.

Dr Lala Aïché TRAORE, Lettre Moderne, Maître- Assistant à l'ISH.

Dr Yaya SIDIBE, Économie, Maître Assistant à l'USSGB.

Dr Mamoutou BERTHE, Philosophie à l'ENSup.

Dr Abdoulaye N'Tigui KONARE, économiste, Maître- Assistant à l'USSGB.

Dr Boubacar KONATE, Maître-Assistant à l'INFTS.

Dr Ousmane SY, Maître de recherche, Epidémiologiste, Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique, Bamako, Mali.

Dr Abdoul Salam Diarra, Maître assistant en Santé Publique, CNRST, Bamako, Mali.

Dr Idrissa DEMBELE, droit, Maitre-Assistant, USJPB

Dr Bengaly GUINDO, Science politique, Maitre-Assistant USJPB

Dr Sory Ibrahim Maiga, Science politique, Maitre-Assistant USJPB

Dr Mohamed BERTHE, droit Maitre-Assistant, École supérieur de journalisme et des sciences de la communication, Bamako

Dr Seydou MALLET, droit, USJPB

Dr Oumar CAMARA, droit, Maitre-Assistant en droit USJPB

Dr Bakary KONE, Maitre-Assistant à l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako.

Dr Lamine Boua COULIBALY, Géographie, Maitre-Assistant à l'Université de Ségou.

Dr Soumaila COULIBALY, Psychologie, Enseignant chercheur à l'université des sciences sociales et de gestion de Bamako.

Dr Seydou Soungalo COULIBALY, Sciences de l'éducation, à l'IPU de Bamako.

Dr Ibrahim Amara DIALLO, Philosophie politique et morale, ULSHB.

Dr Ibrahim KONE, relations internationales, FSAP, Bamako

Dr Moïse Jean, Docteur en droit public à l'Université de Nanterre, Chercheur postdoctoral à l'Université de Genève.

SOMMAIRE

HAMET MAHAMANE Mahamadou Bachir, Amadou Issoufou Abdourahimou, MOUSSA MAMOUDOU Boubacar, Abdourahamane Illiassou Salamatou

AUTONOMISATION SOCIO-ECONOMIQUE DES FEMMES DEPLACEES INTERNES : ETUDE DE CAS DANS UNE ZONE POST-CONFLIT DU SAHEL ... 1

SOCIO ECONOMIC EMPOWERMENT OF INTERNALLY DISPLACED WOMEN : A CASE STUDY IN A POST –CONFLIT AREA OF THE SAHEL 1

Oumar DEMBELE, Adama KONE, Arouna DEMBELE, Mounérou DJIRE

ÉTALEMENT URBAIN DE BAMAKO ET OCCUPATION DES ESPACES AGRICOLES DANS LA COMMUNE RURALE DE KALABANCORO : DES IMAGES SATELLITAIRES COMME OUTILS D'ANALYSE SPATIO-TEMPORELLE DE 1980 ET 2022 10

URBAN SPRAWL IN BAMAKO AND OCCUPATION OF AGRICULTURAL SPACES IN THE RURAL COMMUNE OF KALABANCORO : SATELLITE IMAGES AS TOOLS FOR SPATIO TEMPORAL ANALYSIS FROM 1980 AND 2022 10

Mansa DEMBELE

MUTATIONS DES UNITÉS D'OCCUPATION DU SOL ENTRE 1980 ET 2020 DANS LA COMMUNE RURALE DE SANANKOROBA AU MALI..... 29

CHANGES IN LAND USE UNITS BETWEEN 1980 AND 2020 IN THE RURAL COMMUNES OF SANANKOROBA IN MALI 29

Charles SAMAKE, Harouna BAGAYOKO, Youssouf SANGARE

ACTIVITES INFORMELLES ET OCCUPATION ANARCHIQUE DES EMPRISES DE LA GARE ROUTIERE DE SOGONIKO EN COMMUNE VI/BAMAKO (MALI) 45

INFORMAL ACTIVITIES AND ANARCHIC OCCUPATION OF THE GROUNDS OF THE SOGONIKO BUS STATION IN COMMUNE VI 45

Issa TOGOLA

REGULATION DES TRANSPORTS COLLECTIFS DANS LE QUARTIER PERIPHERIQUE DE GOUANA A BAMAKO 59

REGULARIZATION OF PUBLIC TRANSPORT IN THE OUTLYING DISTRICT OF GOUANA IN BAMAKO 59

Adama DEMBELE, Mahamadou Youssouf DEMBELE, Youssouf Kolon COULIBALY

EFFETS DE L'ORPAILLAGE SUR LA SANTÉ HUMAINE DANS LA COMMUNE RURALE DE FOUROU, CERCLE DE KADIOLO, AU MALI 72

EFFETS OF GOLD PANNING ON HUMAN HEALTH IN THE RURAL COMMUNE OF FOUROU, KADIOLO CERCLE, MALI 72

ZOLO-M'BOU Dergy-Strede, MAKITA-IKOUAYA Euloge, KOMBILA Ulrich Davy

PROBLEMATIQUE DE L'ASSAINISSEMENT URBAIN AU CENTRE-VILLE DE NTOUM : RISQUES SANITAIRES LIES A LA GESTION DES DECHETS ET AUX CANIVEAUX OBSTRUES 91

URBAN SANITATION ISSUES IN DOWNTOWN NTOUM : HEALTH RISKS RELATED TO WASTE MANAGEMENT AND BLOCKED GUTTERS 91

BADIEL B. Pascal, Dr Joseph BEOGO

RESILIENCE SCOLAIRE ET INCLUSION DES ELEVES VIVANT AVEC UN HANDICAP VISUEL DANS LE CONTEXTE DE CRISE SECURITAIRE AU BURKINA FASO 108

EDUCATIONAL RESILIENCE AND INCLUSION OF STUDENTS LIVING WITH VISUAL IMPAIRMENTS IN THE CONTEXT OF THE SECURITY CRISIS IN BURKINA FASO 108

Sékou CAMARA

ORPAILLAGE ET DEVELOPPEMENT LOCAL AU MALI : CAS DE LA COMMUNE RURALE DE SELEFOUGOU 125

GOLD PANNING AND LOCAL DEVELOPMENT IN MALI : THE CASE OF THE RURAL COMMUNE OF SELEFOUGOU 125

Adama SISSOKO

TOTEM ET PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE AU MALI 141

TOTEM AND BIODIVERSITY PRESERVATION IN MALI 141

Daouda Traoré

LES DETERMINANTS DE LA SATISFACTION AU TRAVAIL : CAS DES ENSEIGNANTS DU CAP DE TOROKOROBOUGOU DU DISTRICT DE BAMAKO 157

THE DETERMINANTS OF JOB SATISFACTION : THE CASE OF TEACHERS IN THE TOROKOROBOUGOU DISTRICT OF BAMAKO 157

NKUFI KIB-BAYIB Omer

DIFFICULTES DE TRANSPORT A KINSHASA : DIAGNOSTIC, IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES ET PISTES DE SOLUTIONS DURABLES 170

TRANSPORT DIFFICULTIES IN KINSHASA: DIAGNOSIS, SOCIO-ECONOMIC IMPACTS AND PATHWAYS TO SUSTAINABLE SOLUTIONS..... 170

Tantely Ny Andry Nomena Anjarasoa RAKOTONINDRINA, Faly Tinasoa ANDRIANANDRASANIRINA, Tantely Oliva RAKOTONINDRINA, Tantely Aro Tafika Notahina Anjarasoa RAKOTONINDRINA

CONTRIBUTION A L'ETUDE DE L'IMPLICATION DES PARENTS TRAVAILLEURS DANS LA SCOLARITE DE LEURS ENFANTS : CAS DES MENAGES DANS LE FONTANY TAMPONTANANA, COMMUNE RURALE FENOARIVO, DISTRICT ANTANANARIVO ATSIMONDRANO, MADAGASCAR 187

CONTRIBUTION TO THE STUDY OF THE INVOLVEMENT OF WORKING PARENTS IN THE EDUCATION OF THEIR CHILDREN: CASE OF HOUSEHOLDS IN THE FOKONTANY TAMPONTANANA, COMMUNE RURAL FENOARIVO, DISTRICT ANTANANARIVO ATSIMONDRANO, MADAGASCAR 187

Bassiaka DEMBELE

CONTES ET PROVERBES : VECTEURS DE LA MEMOIRE COLLECTIVE DANS LA COMMUNERURALE DE PELENGANA, REGION DE SEGOU (MALI) 204

TALES AND PROVERBS : VECTORS OF COLLECTIVE MEMORY IN THE RURAL COMMUNE OF PELENGANA, SÉGOU REGION (MALI) 204

AGBONAGBAN Yao, AMEWU Yawo Agbéko

RÉIFICATION IDENTITAIRE ET PROBLÉMATIQUE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE..... 218

IDENTITY REIFICATION AND THE ISSUE OF DEVELOPMENT IN AFRICA 218

Djibril dit Bibi TOUNKARA, Ali TIMBINE

LA LITTERATURE DE LA RUE : FACTEUR DE DEVELOPPEMENT DES LANGUES LOCALES ET DE LA CULTURE 236

STREET LITERATURE : A FACTOR IN THE DEVELOPMENT OF LOCAL LANGUAGES AND CULTURE 236

ORPAILLAGE ET DEVELOPPEMENT LOCAL AU MALI : CAS DE LA COMMUNE RURALE DE SELEFOUGOU

GOLD PANNING AND LOCAL DEVELOPMENT IN MALI : THE CASE OF THE RURAL COMMUNE OF SELEFOUGOU

Sékou CAMARA
Chargé de recherche à l'Institut des Sciences Humaines de Bamako
E-mail : Secamus75@gmail.com

Résumé

Cet article analyse l'apport de l'orpaillage dans le développement socio-économique de la commune rurale de Séléfougou. L'orpaillage est considéré dans cette zone comme un facteur endogène de développement. Les dividendes, les impôts et les taxes informels sont instaurés sur les sites de Bokoro et Dacko depuis la décennie 2000. Les défis du développement socio-économique sont majeurs dans la commune rurale de Séléfougou. La pratique de l'orpaillage devient une opportunité à saisir pour booster cette croissance. La construction, la rénovation et l'équipement des salles de classes, les maternités rurales dans les villages. La réparation, la construction des routes, des ponts reliant les villages aux différents sites constitue l'une des plus grandes attentes de la population des villages de Sanankoro, Balandougou I, Fanzan et Séléfougou. Cette analyse ressort des investigations menées dans ces localités aurifères entre 2019 et 2021.

La revue documentaire et les enquêtes de terrain ont été utilisées pour réaliser cette étude. L'approche qualitative a été exclusivement utilisée. Des guides d'entretiens, des focus-groupe ont servi de collecter les données. Ces outils ont été administré aux chefs des Tomboloma, aux légitimités traditionnelles, aux conseillers communaux, à la jeunesse communale et aux groupements d'organisations féminines. Un échantillonnage raisonné a été privilégié. Les échanges ont porté sur la contribution de l'orpaillage dans le processus de développement local.

Cette étude, nous a permis de constater que la pratique l'orpaillage dans ces localités a apporté des changements dans le développement socio-économique, ainsi que dans la vie quotidienne des populations. Des infrastructures comme les routes, les ponts, les salles de classes, les lieux de culte, le foyer des jeunes sont réalisés. A cela, il faut noter la prise en charge des salaires de certains enseignants et agents de santé de la commune.

MOTS CLES : **apport, développement, endogène, Orpaillage, Séléfougou, sites.**

Abstract

This article examines the contribution of gold panning to the socio-economic development of the rural commune of Séléfougou. In this area, gold panning is considered an endogenous development factor. Dividends, informal taxes, and levies have been imposed at the Bokoro and Dacko sites since the 2000s. The challenges of socio-economic development are significant in the rural commune of Séléfougou. Gold panning has become an opportunity to seize in order to boost this growth. The construction, renovation, and equipping of classrooms, rural maternity wards in the villages. The repair and construction of roads and bridges connecting the villages to various sites is one of the greatest expectations of the populations of the villages of Sanankoro, Balandougou I, Fanzan, and Séléfougou. This analysis emerges from investigations carried out in these gold-bearing localities between 2019 and 2021.

Documentary review and field surveys were used to conduct this study. A qualitative approach was exclusively employed. Interview guides and focus groups were used to collect the data.

These tools were administered to the Tomboloma chiefs, traditional authorities, communal advisors, local youth, and women's organization groups. A purposive sampling was favored. The discussions focused on the contribution of gold mining to the local development process.

This study allowed us to observe that the practice of gold panning in these localities has brought changes in socio-economic development, as well as in the daily lives of the populations. Infrastructures such as roads, bridges, classrooms, places of worship, and youth centers have been built. In addition, it is worth noting the payment of salaries for some teachers and health workers in the municipality.

KEYWORDS : contribution, development, endogenous, gold panning, Séléfougou, sites.

Introduction

Au Mali, le secteur minier est un secteur important dans l'économie nationale et fait de lui le quatrième producteur d'or en Afrique après le Ghana, l'Afrique du Sud et le Soudan, selon la (Banque mondiale en 2018). En 2014, selon les Statistiques du Ministère des Mines, le secteur minier représentait près de (6%) du produit intérieur brut (PIB), soit 345 milliards de francs CFA, dont (plus de 90%) de cette contribution vient de l'activité aurifère. Les gîtes éluvionnaires : sites où l'or s'est concentré dans un niveau constitué d'éboulis pointus et non classés de latérite, quartz, schistes et grès reposant sur un bed-rok altéré parsemé de filons et de filonnets de quartz souvent aurifère et souvent source de cet or, (S. CAMARA, 2023, p :180).

L'orpaillage aide à combattre au Mali une pauvreté rurale. Cette pauvreté a été exacerbée par des sècheresses cycliques et par la crise multidimensionnelle de 2012. C'est une activité qui fut décrite, lors du forum sur l'orpaillage tenu à Bamako en septembre 2014, comme un sous-secteur vital de l'économie permettant de faire vivre près de deux millions de personnes. En effet, le sous-secteur l'orpaillage est pratiqué dans plusieurs régions du Mali, notamment, les régions de Kayes, Sikasso et Koulikoro. C'est dans cette dernière région (Koulikoro) que se localise la Commune Rurale de Séléfougou, cercle de Kangala, notre zone d'étude. La région de Koulikoro, où l'activité d'orpaillage représente (14%) des sites d'extraction du pays (ONU Environnement, 2019). Selon, l'inventaire des sites actifs de la Fédération Nationale des Orpailleurs du Mali (FNOM), en mai 2019, la région de Koulikoro a cartographié 32 sites en 2017/2020. Des estimations faites à partir des données du rapport sur la cartographie préparée en 2017 par le ministère des Mines et du Pétrole. Selon le rapport de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE, 2015), l'orpaillage au Mali a connu une évolution spectaculaire au cours des dix dernières années, dans plusieurs zones particulièrement dans le Sud-Ouest.

Face à la précarité des conditions de vie des populations rurales, la pratique de l'orpaillage est apparue comme une opportunité pour le développement économique et social des localités. Les besoins y sont relatifs aux infrastructures sociales de base (centre de santé, écoles, ouvrages hydrauliques), à la redynamisation de l'économie locale et à la création d'emplois. Cependant, cette activité s'accompagne le plus souvent de conséquences négatives : dégradation de l'environnement (pollution, déforestation, insalubrité), défis pour la cohésion sociale, conflits d'usage des terres, insécurité, travail informel et faible contribution aux recettes locales. Cela, nous amène à poser un dilemme central, comment concilier une activité extractive non structurée, source de survie pour les populations, avec un développement durable bénéfique pour la communauté locale ? A partir de ce problème, l'objectif général qui se dégage de cette étude est d'apporter une contribution pour une meilleure compréhension sur la contribution de l'orpaillage dans le développement local. Il s'agit de mettre en exergue, les avantages de cette activité sur le plan socioéconomique. De façon spécifique, l'étude vise à caractériser l'orpaillage dans sa dimensions technique et socioéconomique.

1. Méthodologie

o Matériels et Méthodes

Notre objectif de recherche accorde une place primordiale aux perceptions des populations particulièrement en ce qui concerne les facteurs qui sous-tendent la contribution de l'orpaillage dans le développement local. Une revue documentaire a permis de mieux circonscrire le champ de l'étude. L'approche qualitative a privilégié, car l'objectif est d'appréhender la perception des populations sur la contribution de l'orpaillage dans le développement local.

Les cibles rencontrées ont été les orpailleurs, les chefs des villages abritant les sites d'orpaillage, les propriétaires terriens, les responsables Tomboloma, les Donsow, les représentants des élus communaux, les responsables locaux des services techniques (eaux et forêts, assainissement, développement social, promotion de la femme, élevage et pêche), les associations de jeunes et de femmes. Les interlocuteurs ont été choisis en fonction de l'information qu'ils pouvaient donner. La technique du choix raisonné, a été utilisée pour sélectionner les personnes interrogées. Au total 10 entretiens individuels et 6 focus groupes ont été réalisés dans les villages abritant la commune de Séléfougou (Séléfougou, Sanankoro et Balandougou I) et dans les sites d'orpaillage (*Bokoro, Dacko*). 24 entretiens individuels dans les trois villages. Les matériels de collecte étaient les dictaphones numériques pour l'enregistrement des entretiens en vue de leur transcription, les blocs-notes pour les prises de notes et les appareils photos pour l'illustration.

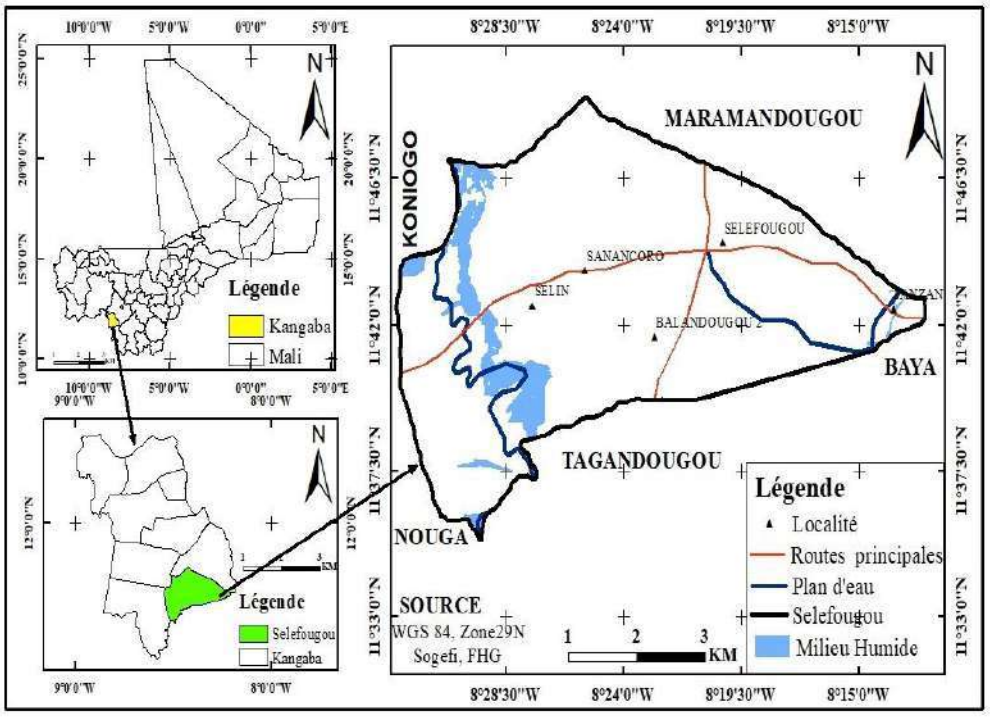
1.1.1Traitement des données

Les outils de collecte étaient les guides d'entretien, la grille d'observation. Les enregistrements effectués ont été intégralement transcrits, codifiés, traités et analyser par la technique d'analyse de contenu à travers le logiciel Sphinx.

o Présentation de la zone d'étude

La commune rurale de Séléfougou est située dans le Sud-Ouest du Mali, dans la Région de Bougouni et dans le plateau manding. Elle se trouve à 146 km de Bamako, sur la rive droite du fleuve Niger appelé *Joliba* et à gauche du *Sankarani*. Le village de Séléfougou est cité parmi les villages les plus anciens du Manden. Notre zone d'étude est difficilement accessible pendant les périodes de pluies. Les coordonnées géographiques de la commune sont 11°46'30'' N ; 8°15'0''W et 11°33'0'' N ; 8°28'30''W. La carte ci-dessous localise la Commune Rurale de Séléfougou.

Carte 1 : Localisation de la Commune Rurale de Séléfougou



Elle est limitée au Nord-Est par la Commune de Maramandougou, au Sud-Est par Tangandougou et Baya et au Sud-Ouest par Nouga et Kaniogo. Ses caractéristiques physiques sont déterminées par son relief accidenté, son climat pré-Guinéen, son hydrographie constituée par des affluents et une géologie scandaleuse comme un peu partout dans le district géologique du Mandé.

Selon la Direction Nationale de la Population (2021), la commune rurale de Séléfougou a une superficie de 375 km2 et une population totale de 6 738 habitants, pour une densité de 17,96 hab./km2, (DNP, 2022). La population de la zone d'étude est d'origine diversifiée avec une prédominance des Malinkés, qui s'unissent aux Bambanan pour former le peuple autochtone.

Le sous-sol malien renferme un amas de ressources minières, notamment l'or. La commune rurale de Séléfougou se trouve dans le plateau manding, une zone de contact avec des formations sédimentaires et du socle du district géologique de Kangaba. Cette zone se localise dans la zone dite sèche du cercle de Kangaba, car n'ayant aucun débouché du fleuve Niger, située sur la Rive droite du fleuve Niger un peu avant le Sankarani.

2. Résultats

2.1. Orpaillage, vecteur de développement endogène

Le développement endogène, renvoie à l'idée de développement induit de l'intérieur avec les ressources internes issues des localités en question. Deux constats majeurs permettent d'agrémenter cette allégation. L'un part des réalisations communautaires faites dans les villages et l'autre des investissements individuels au niveau des ménages.

Les relations fonctionnelles entre les sites d'orpaillage et l'économie environnante sont importantes. Ces effets s'étalent sur l'ensemble de l'étendue du territoire communal. Dans le terroir de Séléfougou l'activité d'orpaillage gagne pratiquement tous les biens et les services qu'elle consomme des communautés locales.

> Selon B. CAMARA, responsable d'un site, « *Seul, les produits chimiques et les machines utilisés dans l'orpaillage mécanisé sont importés dans l'économie locale* », interview du 18 décembre 2020.

En plus de l'activité économique générée par la demande de logement et de restauration, des populations attirées par les sites d'orpaillage, se fournissent en outils et en services localement. Ils financent une partie de leurs activités à partir de crédits accordés par les biznessmans et les microfinances (*CAFO DJIKINEW*), tissant un lien symbiotique avec l'économie locale.

> Dans le cas des orpailleurs de Dacko, M. ZONGO, un orpailleur, « *ce crédit est souvent accordé par les négociants d'or (biznessmans) qui étendent ainsi les relations de partenariat, de façon inclusive* », interview du 25 décembre 2020.

En outre, avec le développement de l'orpaillage, l'habitat villageois s'est métamorphosé tant au plan interne et privé que dans l'espace public et communautaire. Au niveau interne et privé, la démographie familiale se densifie du fait de l'accueil de nouveaux arrivants, notamment des allochtones. Les autochtones n'hésitent pas à remplacer leurs anciennes cases en banco par des bâtiments en béton, suivant l'importance de leurs gains dans l'orpaillage. Les métamorphoses de l'espace domestique se poursuivent jusqu'à la professionnalisation de celui-ci. En effet, les propriétaires des concessions sur des axes stratégiques acceptent la transformation d'une partie de celles-ci en boutiques, magasins, et autres locaux commerciaux, ce qui entraîne une la transformation d'un terroir villageois en une véritable succursale. Des gros magasins d'alimentation, de matériels électriques et d'habillement bordes les axes routiers qui mènent les différents villages de la commune.

Photo suivante illustre.

2.2. Dividendes et taxes informelles instaurées sur les sites

Les dividendes du droit foncier à propos de l'orpaillage examinent notamment « *Béh* » ou « *Datigèli wari* » (littéralement) les frais d'ouverture d'un puits d'or. Le principe de deux (2) grammes applicables sur les *cracheurs, et les Bène*s, 10 % sur la production de chaque puits d'or.

Les Damantigui, les Tomboloma et les Donso veillent à l'application de ces principes de dividendes et procèdent à leurs recouvrements. Selon le nombre de puits d'or ouverts, les frais occasionnés à cette séance s'élèvent à 5.000 FCFA / puits. Les 2 grammes reviennent à la mairie, aux lignages terriens et aux Tomboloma. Les (10%) prélevés sur les appareils détecteurs de métaux sont recouvrés par la jeunesse et partagés entre la mairie et la jeunesse de façon proportionnelle. Toutes ces dividendes dépendent de la teneur en or. Ces principes sont similaires sur l'ensembles des sites du terroir communal.

A Séléfougou, l'exploitation du site de Bokoro a lieu sur la portion de terre considérée comme une propriété traditionnelle du lignage Tambala des descendants de NanTaoulé du village de Séléfougou, à la différence du site de Dacko où l'exploitation s'effectue dans la portion terrienne du lignage des descendants de Dantouman du même village. A cet effet, les frais d'ouvertures, datigèli wari reviennent aux héritiers de ces différents clans.

Les autorités communales furent impliquées dans le temps et cela, selon le maire (B. CAMARA, 2020), n'a pas durée. Cette implication avait pour but de payer des frais d'ouverture qui s'élevaient à 10.000 FCFA/ puits d'or. Sur ces frais 5.000 FCFA revenaient à la mairie et le reste au propriétaire terrien. Le site de Dacko, dans le passé a eu l'initiative de restaurer les sites

orphelins. En outre, puisque la mairie n'est pas impliquée dans la création du site, elle n'a aucun compte dans le dividende des frais d'ouverture. Les Tomboloma bénéficient de 5000 FCFA par ticket pour collecter les frais d'ouverture.

Le chef de village et le chef terrien se partagent les 5.000FCFA, (*site de Dacko, focus du 1er janvier 2021*). Pour précision tous les sites de la commune appliquent le principe de frais d'ouverture de puits. Sur ces sites, le droit foncier est plutôt exercé sur les conditions d'accès aux puits et la taxation informelle de certains équipements tels que l'appareil détecteur qui revient à la jeunesse et la mairie. Dans les systèmes d'exploitation villageoise à Bokoro et à Dacko, les dividendes de production des puits, c'est-à-dire le principe de 2 grammes ou 10 % sont équitablement partagés entre les trois villages (*Séléfougou, Balandougou I, et Sanankoro*). Dans ce système les chasseurs en plus de leur rôle de sécurité, remplacent les Tomboloma dans le recouvrement. Le mécanisme de prélèvement de la part du Dugukolotigui consiste en une collaboration entre Donso et collecteurs d'or pour s'assurer de la quantité produite par puits lorsque le puits accède au filon. Concrètement, il s'agit pour les Donso de veuiller auprès des diatigui vers 18 heures pour procéder au prélèvement du quota villageois. Le vendeur vend 1 g d'or automatiquement 2 dg (*dici*)revient au village abritant le site. Ceux-ci perçoivent également leur rémunération dans le revenu de la production vendue. Cette rémunération est fonction du montant recouvré et du nombre de *Donso* chasseurs recouvreurs, (site de Bokoro, entretien focus du 30 Décembre 2020). Le droit foncier ne s'applique qu'au moment de l'installation des populations (orpailleurs, commerçants, artisans, transporteurs, marabouts et devins) dans les campements.

2.2.1. Taxes communales

Les taxes communales sont recouvrées par les représentants de la mairie sur les différents de son ressort. Mais à cause de l'évasion fiscale dans la production, le transport et la commercialisation de l'or, les dividendes générés font que le développement communal de Séléfougou tarde à prendre son envol.

Les taxes communales sont instituées par le code des collectivités du Mali. Le conseil communal délibère et fixe les taux des différentes taxes imposables dans l'espace communal. La taxation fixée par la mairie de Séléfougou sur les zones d'orpaillage et définie dans le compte de gestion de recettes communales à deux niveaux : niveau des campements (bugufiè) et au niveau des sites d'extraction.

2.2.2. Impôts synthétiques

Les impôts locaux maliens sont régis par le Code Général des Impôts, le Code des Collectivités Territoriales et les Lois N°96-058 du 16 octobre 1996, N°2011-034 et 36 du 15 juillet 2011. Selon, le code des impôts du Mali, toute activité productive doit être taxée. Pour cela, il faut un inventaire des différentes activités pour définir les différentes rubriques de taxes. Au niveau des zones d'orpaillage, les taxes réglementaires sont recouvrées. A ce titre, chaque acteur sur les zones doit être inscrit sur le registre des comptes des commerçants. Mais vu le caractère informel, la mobilité des acteurs, cette forme est loin d'être appliquée sur les sites de Séléfougou. La structure déconcentrée des impôts de Kangaba à ce titre ne dispose pas de documents. En attendant cette forme d'organisation, cette manne financière échappe à la caisse des impôts. Ces difficultés poussent le chef d'antenne des impôts de Kangaba à affirmer que : « *L'orpaillage finira à tuer l'économie des zones rurales ancrées dans cette pratique*. » (B. Dagnon, interview du 15 Novembre 2020). L'informalité du secteur est donc à l'origine des difficultés de recouvrement des taxes et impôts. La mobilité des acteurs caractérise fondamentalement la pratique de cette activité. Les orpailleurs migrent de site en site suite aux spéculations obtenues auprès de certains acteurs résidents. Une fois la teneur du minerai

affaiblie, les mineurs se déplacent à la recherche du profit. Mais malgré ces difficultés, des recouvrements au titre de l'impôt synthétique, le régisseur nous a fait noter que la commune rurale de Séléfougou a enregistré le plus faible taux de recouvrement de taxes en 2020.

L'économie constitue, certes une dimension importante des enjeux de l'orpaillage, mais ceux sociaux se tourmentent avec les opportunités économiques offertes. Cet enjeu social suscite des stratégies de contrôle des sites et particulièrement à travers le nombre de puits ouverts, de quantité d'or produite. Les potentats locaux (chefs de village, chef de terre, élus communaux), chacun en ce qui le concerne cherche à renforcer son pouvoir et son prestige.

2.3. Règles

Les règles de l'orpaillage sont identiques sur les deux sites, selon le chef de terre de Balandougou I, ces règles obéissent à des logiques du droit coutumier par leur caractère le plus souvent lié aux croyances traditionnelles. Elles comportent également des mesures d'autorisation. Dans la commune rurale de Séléfougou tout exploitant est autorisé à choisir librement son équipe de travail, de vendre librement l'or qu'il exploite, d'abandonner ou de céder un puits. Au titre des droits perçus par les Damantigui, chaque trou est creusé contre le paiement de la somme de 2000 FCFA (environ 3 euros). Les Tomboloma peuvent également exiger des orpailleurs le paiement d'un droit d'ouverture d'un puits (*Bhé*) sur un site qui s'élève à 10.000 FCFA, ces sommes sont perçues comme frais de participation aux rites de sacrifices destinés à favoriser la production d'or sur le site. Si, elles échappent aux règles du droit Etatique, l'orpaillage est pratiqué sur les sites dans la Commune Rurale de Séléfougou, selon des règles qui obéissent à des logiques du droit coutumier. Sur les sites de la Commune, les interdits sont principalement le travail durant les journées du lundi et du vendredi, au-delà de 18 heures, les rapports sexuels, le travail dans les puits et galeries en cas d'accidents ou de mort dans les galeries. Ces construits sociaux autour de ces interdits sont fondés sur des considérations pratiques.

Au titre des droits perçus par les Damantigui, chaque trou est creusé contre le paiement de la somme de 5000 FCFA. Théoriquement, cette somme est perçue comme frais de participation aux rites de sacrifices afin de chasser les mauvais esprits et favoriser la production d'or sur le site en question.

La question de l'ouverture des sites d'orpaillage montre à souhait la faiblesse de la capacité de régulation de l'État qui mène finalement une politique de « laisser-faire ». Du fait qu'ils se passent de l'autorisation et du contrôle des autorités coutumières et des collectivités locales, les orpailleurs ont introduit des équipements et des méthodes de travail qui n'obéissent à aucune règle ou norme environnementale établie par ces autorités.

> « *De ce fait, la distinction entre l'orpaillage et l'exploitation mécanisée tend à disparaitre sur ces différents sites. On est ainsi passé de l'utilisation d'instruments rudimentaires à et celle des machines* », (interview avec les orpailleurs du site de Dialla CAMARA, le 04 janvier 2021).

Quant aux produits chimiques, notre constat a prouvé qu'un seul produit prohibé est utilisé sur les 2 sites à savoir : le mercure, qui est utilisé sans aucun contrôle par les services compétents (collectivité, Etat).

2.3.1. Règles communales

Dans la Commune Rurale de Séléfougou, la réduction de l'assiette fiscale à encaisser par les collectivités provoque le problème de financement des actions de développement. C'est une économie basée sur le tertiaire non formel (petits commerces), le développement des

équipements marchands comme le marché local et l'arrivée de nouveaux métiers dans la zone : vulcanisation, mécanique auto, moto, soudure etc.

Les programmes de développement Communautaire couvrent les secteurs de l'éducation, la santé, l'énergie, l'eau, l'assainissement, le désenclavement routier (pont et route), l'agriculture, l'entreprenariat et l'industrie, la promotion des femmes, l'appui à l'administration, la sécurité, la protection de l'environnement, la culture et le sport. Dans le domaine de la santé, la rente aurifère a permis de construire et de rénover des maternités rurales et la prise en charge des salaires des agents de certains agents sanitaires. Dans le domaine de l'éducation, la manne tirée de l'orpaillage a financé la construction et la rénovation de salles de classes, ainsi que, le complément des salaires des enseignants. Les revenus tirés de l'orpaillage ont aussi contribué à la réparation et au maintien de la route principale de liaison Séléfougou- Sélingué et Séléfougou- Bokoro. Autres types d'infrastructures réalisées par les ressources de l'or, l'addiction d'eau, la construction d'une mosquée dans le chef-lieu de commune. Les orpailleurs ont aussi financé la construction d'une piste rurale reliant le village de Balandougou I au site de Dacko. Plutôt que de construire des infrastructures, certains programmes visent le développement d'activités économiques comme la production de savon ou de beurre de karité, d'autres programmes permettent aussi un retour à des activités délaissées avec le développement de l'orpaillage, comme le maraîchage. S'il est indéniable que l'orpaillage rapporte sur le plan financier aux différents maillons de la chaine, la part d'investissement consacrée par ce sous-secteur au développement de la communauté entière demeure marginale. Seul, le chef-lieu de commune bénéficie de certains investissements. Cela est lié à la corruption des différents acteurs impliqués dans la chaîne de recouvrement et de gestion des différentes taxes de la filière. Malgré cela, la présence d'un site d'orpaillage est tout de même bénéfique pour la commune. La diversification de la matière imposable et une contribution au budget communal. Depuis le début de la ruée vers l'or, il y a de cela une décennie, les investissements réalisés par les orpailleurs au profit de la communauté ont été la rénovation de la mosquée, la construction du centre de santé communautaire de Séléfougou (*CSCom*), la dotation du chef-lieu de la commune en addiction d'eau, l'adoption d'un plan de viabilisation du chef-lieu de commune et la réfection de l'école fondamentale (1) de Balandougou I. La population de la commune rurale de Séléfougou vit principalement des activités agricoles, d'orpaillage, de l'élevage, de l'artisanat et du petit commerce.

La photo ci-dessous illustre la prise de conscience de la jeunesse que l'or est une ressource mortelle. Réalisation d'un mini barrage par la jeunesse de Séléfougou issus des taxes de recouvrement des appareils détecteurs. Inauguré ce jour 07 Aout 2022 par les autorités communales.



Source : Cliché, S. CAMARA, enquêtes de terrain, 2021
Photo : Mini barrage reliant le village de Séléfougou au site d'orpaillage de Bokoro.

C'est avec l'implication de la jeunesse dans le processus de recouvrement des taxes que certaines réalisations commencent à voir le jour. Cette infrastructure a été réalisé par la jeunesse avec les taxes recouvrées sur les sites. D'une valeur totale de 8.500.000 F CFA, a été réalisé par une entreprise locale. Ce mini barrage facilite la liaison chef-lieu de commune aux sites d'orpaillage.

2.4.2. Règles villageoises

L'orpaillage a été un facteur de changement aussi bien dans le domaine social qu'économique dans les villages abritant les sites. Il a permis d'introduire une nouvelle approche de développement fortement ancrée sur le développement local qui est un processus participatif utilisant les initiatives locales comme moteur du développement économique dont les enjeux principaux sont : répondre aux besoins des populations de façon collective en matière d'infrastructures et d'épanouissement. Dans les placers de la commune rurale de Séléfougou, les activités d'orpaillage reposent sur une organisation villageoise inclusive dont les principaux acteurs qui sont les potentats locaux : les Tomboloma, les Damantigui et les chefs de village. À côté de ces dignitaires locaux gravitent les représentants des collectivités territoriales et ceux des services techniques locaux. Cependant, les plus actifs parmi tous ces acteurs et dont le travail est déterminant sont les Tomboloma. Ils ont comme attributions : la gestion de l'espace *(installation et délimitation des puits*) et des différends entre les orpailleurs ; la sécurité des orpailleurs et de leurs biens ; le prélèvement de la cote part du village abritant le site sur les trouvailles. Les Damantigui et les chefs de village du terroir communal de Séléfougou sont les responsables moraux des sites. Ce sont eux qui désignent les personnes pour constituer le groupe des Tomboloma suivant les critères de probité et de disponibilité. Comme signalé, les Tomboloma assurent le prélèvement des taxes pour les villages sur les trouvailles des orpailleurs par puits aurifère. Les représentants des collectivités prélèvent les taxes sur les machines et appareils utilisés dans l'exploitation et les agents des services techniques veillent sur le respect des normes dans les domaines de leur compétence.

Création de débouchés pour les produits locaux alimente l'économie locale. La ruée vers l'or a permis la création d'une multitude de petits métiers qui sont source de revenu et qui n'existaient pas auparavant dans le village. Ces petits métiers (commerce, artisanat, biznessmans, réparateurs,), profitent aussi bien aux orpailleurs qu'aux habitants du village. Ce qui fait que sur les sites, il existe des personnes qui sont impliquées dans la chaîne de production et celle évoluant dans la chaîne de l'économie. C'est un travail systémique structuré en maillons et chaque maillon a besoin de l'autre pour fonctionner et atteindre ses objectifs. Cette logique a contribué à créer une dynamique dans l'économie du village. C'est ainsi qu'on rencontre sur le site des restauratrices, des livreurs d'eau potable, des coiffeurs féminin et masculin, des bouchers, des ateliers de mécanique où sont réparés (les tricycles, les groupes électrogènes, les motopompes, les moulins broyeurs), les vendeurs de carburants, de sacs, de cordes, de médicaments, les dépôts de boissons, les vidéoclubs, les commerçants de toute nature, etc. Ces services et autres marchandises et aliments proposés, sont aussi ouverts aux autres personnes non-orpailleurs, ce qui fait que les habitants des villages environnants viennent sur le site d'orpaillage pour s'approvisionner et profiter ainsi du système économique mis en place. Les eaux et forêts assurent la protection de certaines espèces végétales et de l'environnement ; les services de l'assainissement contrôlent l'utilisation des produits chimiques dans l'activité d'extraction. Cette architecture permet à certains sites d'être bien organisés et procure des intérêts aux populations locales (*ressources pour le village, les mairies et la restauration de l'environnement.*) Avec les prélèvements, certains villages ont pu réaliser des infrastructures sociales de base qui améliorent les conditions de vie des populations.

2.4.3. Règles au niveau des ménages

En termes d'acquis, l'orpaillage a entrainé des conséquences positives pour les ménages concernés dans la commune rurale de Séléfougou. Parmi ces effets positifs, nous retenons la diversification des sources de revenus et améliorations du pouvoir d'achat des ménages. Mais, il existe toujours une inadéquation entre la demande et la disponibilité alimentaire dans la commune rurale de Séléfougou.

Selon les habitants du village, avant l'ouverture du site d'orpaillage, la seule activité possible et disponible était l'agriculture ; en cas de défaillance à ce niveau l'émigration se présentait comme la seule alternative connue surtout pour les jeunes.

Depuis l'ouverture du site d'orpaillage, les habitants, et notamment la frange jeune, se sont impliqués dans les activités d'extraction. Les personnes interviewées estiment que les activités génératrices de revenus pratiquées sur le site ont permis à certains ménages de certains villages d'avoir des activités supplémentaires en dehors de l'agriculture. Ces activités parallèles ont permis à ces ménages de diversifier et de sécuriser leurs sources de revenus. Ces ménages considèrent avoir pu renforcer leurs pouvoirs d'achat depuis qu'ils mènent des activités sur le site d'orpaillage. Ils affirment également pouvoir, avec l'argent gagné grâce à l'orpaillage, d'acquérir des vivres sur le marché à tout moment de l'année, que la production agricole soit bonne ou pas, chose qu'ils ne pouvaient pas réaliser facilement au moment où ils ne pratiquaient pas l'orpaillage.

Le pouvoir d'achat est également renforcé par l'acquisition de troupeaux par la plupart des ménages engagés partiellement ou à plein temps dans l'orpaillage. Ce bétail, généralement constitué de quelques têtes de bovins, de moutons et de chèvres, est un moyen d'épargne. Grâce à l'argent de l'orpaillage, les ménages arrivent à faire face plus facilement aux dépenses de santé. Sur la base de certains constats et témoignages, nous pouvons affirmer que l'extraction de l'or a permis d'augmenter les revenus des ménages dans les villages où cette activité est exercée. Dans le village de Séléfougou, il ressort de l'étude que le visage de l'habitat a fortement changée. De la case ronde en chaume, on est passé à des bâtiments en durs (*tôles et béton*) ; de la bicyclette et du vélomoteur, on se trouve avec des motocyclettes plus performantes, voire des voitures. Aussi, la quasi-totalité des habitations dispose des installations solaires (*panneaux solaires*), des postes téléviseurs et des appareils électroménagers (*ventilateurs, congélateurs ou réfrigérateurs*). Dans les villages abritant les sites, les habitants autochtones ont un sentiment de bien-être. Ils s'estiment « *heureux* » dans la pratique de l'orpaillage.

> Selon un jeune enquêté « *Grace à l'orpaillage, j'ai eu des animaux, des motos, construit des maisons. Cette activité m'a permis d'avoir des charrettes, d'effectuer les dépenses liées à la dote et aux cérémonies de mariages.* » (Interview du 16 Décembre 2020). Cette idée est soutenue par un sexagénaire de Sanankoro dont les enfants pratiquent l'orpaillage : « *Grace à l'orpaillage, aujourd'hui, je bénéficie d'une alimentation adaptée à mon âge.* ».

Les habitats des villages sont généralement faits à base d'argile avec une toiture en paille, couvrant une installation faite avec des troncs d'arbres. Ces habitats ont une durée de vie limitée et chaque année il est nécessaire de rénover ou renforcer la toiture. En cas de grandes pluies, d'incendies, ces maisons finissaient malgré tout par s'écrouler ou s'effondrer. L'argent acquis grâce aux activités d'orpaillage a permis aux ménages de construire des maisons en matériaux durables (ciment, tôles…). Ces maisons sont visibles dans le village. Selon un octogénaire du village de Sanankoro, avant la ruée vers les sites d'orpaillage, seuls les émigrés saisonniers revenants de la Côte d'Ivoire ou du Ghana pouvaient se permettre un tel luxe, à présent les

nouvelles constructions visibles, appartiennent majoritairement aux orpailleurs. Également, il nous a été révélé dans la Commune Rurale de Séléfougou que l'activité d'orpaillage contribue à l'augmentation de la productivité agricole, et cela à travers l'achat d'équipements et d'intrants agricoles. Pour les habitants de ces localités, l'orpaillage constitue un soutien à l'agriculture en ce sens qu'il a fortement contribué à l'augmentation de la production céréalière locale. Les orpailleurs paysans s'organisent dans la dynamique de rotation des activités de culture et d'orpaillage. Pour cela, le temps hivernal terminé, la navette sites d'orpaillage et travaux d'entretien des maisons et des champs s'alternent. Pour les paysans professionnalisés dans l'orpaillage se font remplacer sur leur champ par l'envoie des frais de sarclage et entretien des champs au chef d'unité de production.

Aussi, les enquêtés trouvent que les espaces réservés à l'agriculture sont souvent affectés pour servir de site d'orpaillage. Selon eux, l'orpaillage se faisait généralement dans les endroits secs, rocailleux, rarement sur la terre meuble des cultures. Mais actuellement, aucun espace n'est épargné, l'essentiel qu'on identifie des traces d'or. Cela démontre qu'il n'existe dans aucun village riverain des sites un système de gestion de l'espace qui, s'il est respecté, peut contribuer à la sécurisation du domaine agricole villageois. Il serait bon d'instaurer une concertation entre les acteurs locaux pour la sécurisation foncière afin de réduire la fracture entre l'agriculture et l'orpaillage.

Toutefois, ce qui menace cette gestion endogène de l'espace, c'est la création de nouveaux sites et de façon spontanée.

> D'après le responsable des jeunes de la commune : « *tous les sites d'orpaillage de ces dix dernières années sont créés sans tenir compte de la proximité des champs agricoles* », (interview du 18 Décembre 2020). Cette assertion a été affirmée par les chefs des villages et par les élus communaux qui ont été entendus pendant l'étude.

Cependant, si l'orpaillage a permis de déclencher un développement endogène pour les communautés abritant les placers, il reste néanmoins un secteur qui suscite assez de débats sur ses méfaits aussi bien sur la société humaine que sur l'environnement.

3. Orpaillage, alternative au chômage des jeunes

Selon les différents acteurs rencontrés au niveau des villages (*chefs de ménages, responsables coutumier*) la présence des sites d'orpaillage est perçue comme un facteur pourvoyeur d'emplois et limitant l'émigration des jeunes du village. Cela d'autant plus que les périodes (saison sèche) habituellement consacrées au départ des jeunes vers d'autres pays correspond aux périodes d'ouverture officielle des sites d'orpaillage par les chefs des terres. Pour les orpailleurs autochtones aller sur les placers à la recherche de l'or est devenu un choix d'aventure d'orée. Parmi ceux qui ont déjà vécu l'expérience de l'émigration saisonnière, malgré les risques évidents dans la pratique de l'orpaillage, nombreux sont ceux qui affirment gagner plus d'argent en restant sur place travailler dans les sites aurifères plutôt que d'aller à l'aventure d'où parfois ils reviennent malades.

Dans la commune rurale de Séléfougou, l'activité d'orpaillage est vue comme une alternative au chômage des jeunes et un moyen de lutte contre la pauvreté. Ce paramètre a été évalué suivant le revenu, l'occupation et le niveau de vie qui a été estimé selon le sentiment de bien-être. Concernant le revenu, la plupart de nos enquêtés évaluent leur revenu mensuel au-dessus du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (*SMIG*) du pays qui est de 40.000 FCFA (*soit 60,97 Euro*). Bien qu'il soit difficile d'estimer le gain mensuel des orpailleurs compte tenu du contexte sécuritaire imposant de la réserve sur les avoirs, il est cependant possible de faire une estimation du gain mensuel des orpailleurs si nous nous référons à leurs déclarations lors des

entretiens réalisés avec eux. Il ressort fréquemment des entretiens dans la commune rurale de Séléfougou, un revenu mensuel supérieur ou égal à 60.000 FCFA. Il ressort également des entretiens que la recherche de l'or constitue une source de création d'emplois pour les jeunes.

Parmi eux, on trouve des jeunes diplômés, des déscolarisés, des saisonniers, qui sont là, tous, avec un seul objectif, la recherche du profit, le monnayer et rentrer chez soi pour créer sa petite entreprise afin d'être autonome financièrement.

> Un jeune diplômé en droit privé a avoué lors d'un entretien que : *« Grâce à l'orpaillage, je soutiens activement mes parents à Bamako, en assurant leur entretien. Je me suis procuré d'un terrain à usage d'habitation à Kanadjiguila. L'orpaillage m'a permis d'oublier mes années de chômage.* » (Interview du 15 décembre 2019, Dacko). Un jeune diplômé en comptabilité avec un BT2 témoigne que : « *Aujourd'hui, grâce à l'orpaillage, je suis parvenu à m'installer à mon propre compte. J'ai un magasin de supermarché qui marche et qui me permet de m'occuper de ma famille.* » (Interview, du 14 décembre, 2019, Bokoro). Ces deux témoignages parmi tant d'autres nous permettent d'affirmer que l'orpaillage peut constituer un levier important dans la lutte contre le chômage des jeunes et la pauvreté des jeunes travaillant sur les sites dans la commune rurale de Séléfougou. L'activité d'orpaillage dans ces localités a permis de réduire l'exode et la migration. Selon un notable de Balandougou I : « *Nos jeunes filles ne partent plus faire les travaux d'aide-ménagère en ville à Bamako* », interview d'un notable, de Sanankoro. Elle peut servir d'alternative au chômage et à la pauvreté des jeunes au Mali.

On observe dans les villages riverains des sites d'orpaillage de Séléfougou un ensemble de mutations d'ordre économique et sociopolitique. Celles-ci contribuent à la transformation subite des rapports de genre et des rapports intergénérationnels.

L'essor de cette activité dans les villages de Sanankoro et Balandougou I a accru l'autonomie économique et financière des habitants, en l'occurrence les jeunes et les femmes. De ce fait, la dépendance vis-à-vis des aînés et des hommes chef de famille est moindre. En effet, le développement de l'orpaillage donne plus de chances d'accéder aux facteurs de production que dans l'économie agricole. L'obtention d'un puits minier (*Daman*) nécessite moins de procédures que l'obtention d'une portion de terres à vocation agricole. Lorsqu'un nouveau site minier (*Dakoun*) est ouvert, il suffit à toute personne désireuse d'exploiter, de se faire enregistrer auprès des Tomboloma (*police minière*), que ce dernier procède ensuite à l'homologation par le chef du site minier (*Damantigui*).

Ainsi, au sein d'un ménage, tous les membres peuvent aménager individuellement une portion de terre. Or, dans l'économie agricole, l'essentiel des terres à vocation agricole tout comme les autres facteurs de production demeuraient la propriété du chef de ménage. Cette situation renforçait le pouvoir de ce dernier sur le reste du ménage. Le développement de l'orpaillage permet désormais aux membres du ménage de disposer de revenus individuels en exploitant un puits d'or, avec une indépendance vis-à-vis du chef de ménage et sans la nécessaire collaboration des autres membres du ménage.

4. Enjeux économiques des placers (sites) de Bokoro et Dacko

Les enjeux des sites définissent des modes de gestion implémentés dans le milieu par les potentats locaux. Cette gestion est orchestrée en écartant les dispositions du code minier et autres textes légaux.

La commune rurale de Séléfougou est une zone enclavée avec une forte croissance démographique, dont l'agriculture et l'orpaillage sont les principales activités socio-

économiques. Or, la mécanisation de la pratique de l'orpaillage nécessite l'emploi de technologie de pointe et l'investissement d'importants capitaux.

Les principales sources de revenus sont la culture du coton et le dividende de l'or. Dans les terroirs villageois, les champs de cultures et les sites d'orpaillage se côtoient. Entre les villages de Sanankoro et de Balandougou I, plusieurs champs de culture ont été transformés en sites d'orpaillage.

A Séléfougou, l'agriculture vivrière semble elle-même disparaître face aux changements des habitudes alimentaires : le riz constitue aujourd'hui l'aliment de base de la population de Séléfougou et des villages environnants, (*Balandougou I, Sanankoro*), alors que les principales cultures vivrières sont le maïs et le mil.

Ce tableau 1 démontre les enjeux du développement communautaire dans la commune rurale de Séléfougou.

Construction des enjeux	**Eléments déterminants**	**Orientations**
Disparité du territoire	Identification des groupes de travail	Pistes rurales, ouvrages
Eau potable	Pénurie d'eau potable généralisée	Aménagement des points d'eau hydrauliques villageoises
Production agricole	Besoins en intrants et matériels de production, faible rendements	Outillage et intrants agricoles
Intégrité du terroir communal	Mauvaise répartition des investissements et infrastructures sociales	Mobilisation et valorisation des ressources
Centres d'échange	Difficultés d'écoulement et mévente des produits agricoles	Marchés hebdomadaires
Equité / utilisation des ressources	Absence des retombées de l'orpaillage	Investissements collectifs
Services sociaux	Insuffisance / mauvaise répartition des services sociaux (école, centre de santé/ manque d'équipements techniques du personnel	Infrastructures sociales d'intérêt public
Gestion du domaine	Conflits des producteurs (agriculteurs-orpailleurs et agriculteurs -éleveurs), manque d'espace agricole, perte de fertilité du sol, divagation animale	Réforme du domaine, emplois agricoles

Source : S. CAMARA, enquêtes de terrain, 2020.

Les enjeux du développement de la commune rurale de Séléfougou se résument entre autres à la mauvaise répartition des investissements et infrastructures sociales sur le terroir communal, l'absence des retombées de l'orpaillage (investissements collectives).

La pratique de l'orpaillage a occasionné un changement dans les habitudes d'exploitation des ressources naturelles à Séléfougou. Ce changement est d'autant plus perceptible qu'il provoque un bouleversement total de la structure de l'économie de la zone. Ainsi les activités économiques initiales sont marginalisées ou mises en attente en faveur de l'orpaillage. Notamment la pratique agricole et le maraîchage sont presque négligés.

3. Discussion des resultats

Cette étude qui a porté sur l'apport de l'orpaillage dans le développement local, conclue que les principales sources de revenus sont la culture du coton et le dividende de l'or. Dans les terroirs villageois, les champs de cultures et les sites d'orpaillage se côtoient. A cheval des villages de Sanankoro et de Balandougou I, plusieurs champs de culture ont été transformés en sites d'orpaillage. Le débat qui anime autour du rôle de l'exploitation minière dans le processus de

développement des pays africains est tangible. En effet, l'exploitation minière est perçue par certains comme le secteur d'avenir qui sortira l'Afrique de l'ornière de la pauvreté et du sous-développement. La présente réflexion a des similitudes avec celles réalisées par plusieurs chercheurs. Ainsi, nos résultats mettent l'accent autant sur l'emploi, que sur les revenus. Il apparait que les retombés de l'orpaillage ne conduisent pas forcement à un développement économique durable. Le constat fait apparaitre un développement apparent dans la commune, faisant suite à une inflation des prix, engendrant un accroissement du pouvoir d'achat. Les relations fonctionnelles entre les sites d'orpaillage et l'économie sont importantes. Ces effets s'étalent sur l'ensemble de l'étendue du territoire communal. Dans ce contexte à Séléfougou, l'activité d'orpaillage gagne pratiquement tous les biens et les services des communautés locales. Ces résultats corroborent avec ceux de Magrin, (2013), op citée par Vincent GERONIMI et Claire MAINGUY, p.10), ils concluent que l'orpaillage constitut un maillon du système de développement local ayant des connexions et une articulation active avec le reste de l'économie locale. Selon eux, sous peine de voir se développer le syndrome hollandais encore appelé la « Malédiction des ressources naturelles » qui est la situation de paradoxe classique où la plus grande abondance de ressources côtoie la plus grande pauvreté. Autrement dit une absence de corrélation entre richesse du sous-sol et le développement.

Les dividendes et taxes informelles instaurées sur les sites de Bokoro et Dacko constituent un enjeu dans la gestion des ressources générées. Les orpailleurs évoluant dans l'informalité ne sont pas encore arrivés à ce stade d'organisation. Mais pour cela le système de gestion est déclaratif. (N. TRAORE, 2019), de préciser que, c'est à chaque acteur d'aller se déclarer, c'est-à-dire se faire enregistrer sous un numéro fiscal.

Pour que l'orpaillage puisse servir à la caisse des impôts, il faut rendre formel, en immatriculant tous les acteurs sur tous les sites. En plus, dans cette zone, les changements opérés par la pratique de l'orpaillage, présentent un facteur de revenu et un exutoire pour le chômage. Lala Ouégraogo, 2019 ; explique que l'extraction artisanale peut constituer un moyen de diminuer la précarité des populations lorsque celles ci-arrivent à éviter le cercle vicieux de pauvreté.

Ces changements impactent positivement la vie des populations, ce résultat est comparable à celui de MANANA Urbain Bienheureux 2008. Il explique que malgré l'image négative sur le plan social et environnemental, l'artisanat minier est créateur de richesses et contribue à la survie, voire pour le cas de Betsiaka au développement économique d'un nombre croissant de communautés.

Une gestion locale, orchestrée sur les sites par les acteurs locaux écartent les dispositions du code minier et autres textes légaux. A l'image de toutes les zones rurales du Mali, les droits

coutumiers de la commune rurale de Séléfougou cohabitent avec le droit foncier étatique, en ce qui concerne l'accès au foncier. Ainsi, les travaux de N. TRAORE, 2019, mentionnent, que tout orpailleur doit contribuer aux dépenses sacrificielles du site, respecter les consignes de la police minière locale, payer le droit coutumier d'accès au site, respecter l'organisation coutumière en place. Sur le plan social, nos résultats montrent que les retombées de l'orpaillage ne sont pas que positives ; cela est aussi est obtenu par Campbell, (2008, p3), qui explique que « Les retombées en termes de revenu pour les pays concernés et de création d'emplois ont été de manière générale décevantes. Les possibilités que le secteur minier joue un rôle de catalyseur menant à une transformation et un développement économique et social ne sont pas réalisées à travers les approches et reformes passées ».

Il apparaît comme un couteau à double tranchant permettant d'une part aux jeunes chômeurs de s'insérer dans la vie socio-professionnelle, et empêchant d'autre part aux enfants d'étudier.

Sous l'angle économique, les retombées de l'orpaillage sont positives. C'est une activité génératrice de revenus pour ceux qui la pratiquent et crée des activités connexes. Le développement et l'expansion de l'orpaillage apportent un potentiel pour une amélioration sociale et économique du milieu. Ainsi dans une synergie d'action, cela peut entraîner un développement économique. Sangare (2016), dans une étude similaire, a montré que dans la commune rurale de Gbomblora au sud-ouest du Burkina Faso, l'orpaillage est une activité qui contribue à la lutte contre la pauvreté. Il enchaîne plus tard que les revenus tirés de l'orpaillage ont permis à nombre de ménages de développer leur exploitation agricole et d'améliorer leur condition de vie.

Ces résultats donnent à croire que l'exploitation des ressources minières dans la commune rurale de Séléfougou ne participe pas réellement au développement de cette zone dotée de ces richesses minières.

Conclusion

De façon générale, l'orpaillage, amorce des dynamiques nouvelles dans la vie économique et sociale des populations. Les revenus issus de cette manne échappent en grande partie aux différentes formes de règlementations, d'impositions, et ne sont enregistrés dans aucun document comptable. Il ressort une absence totale de traçabilité de la rente de l'orpaillage au niveau communal. Une manne qui pourrait contribuer inéluctablement conduire à une croissance économique. Cette perte impact la nature et de facto la population. L'or fait vivre, mais pour une traçabilité, il la mise en place des infrastructures socio-économiques de base. La crainte est que, si l'or s'épuise, que les orpailleurs se retirent et pour cela l'avidité des hommes aura laissé un désert où rien ne poussera, un espace impropre à toute activité humaine. Les investissements individuels réalisés à partir des retombés de l'orpaillage sont le quotidien des populations. A cela, il faut ajouter la formation, les équipements agricoles et immobiliers qui peuvent être classés comme des investissements pérennes. Ces investissements créer des emplois temporaires pour les quelques ouvriers qualifiés locaux. Quant aux actions de réjouissance, elles constituent le leitmotiv des jeunes orpailleurs. Les investissements dans le commerce et l'artisanat font de l'orpaillage une activité de transit pour atteindre leur objectif. Les villages de Sanankoro et Balandougou I constituent des exemples. Dans ces villages, l'activité d'orpaillage a permis de mobiliser des ressources locales pour le financement des projets et des investissements à caractère communautaire, (équipements collectifs, construction de lieux de cultes, écoles communautaires, forages, ponts, restauration des sols). Ces ressources locales qui financent les projets d'investissements aboutissent-elles réellement à un développement local ?

Références Bibliographiques

CAMARA S., (2023), Impacts environnementaux et sociaux de l'orpaillage dans la commune rurale de Séléfougou, cercle de Selingué, Mali. Thèse de doctorat unique à l'Institut Pédagogique Universitaire de Bamako (IPU). 286 P.

CAMPBELL, B. (2008), « L'exploitation comme moteur du développement en Afrique : enjeux de responsabilité et d'imputabilité » http:/www.web.net/emi/concertationgrandslacs/2008_01_23_BCampbel .PDF. Consulté le 02/11/2025.

N'Gna TRAORE, (2019), « Politique minière et gouvernance de l'orpaillage dans le cercle de Kadiolo : enjeux, dynamiques et logiques d'acteurs », Institut, Pédagogie Universitaire (IPU) ; 244p.

Kouadio Kouassi Nicolas, 2016 ; « Exploitation Minière, Facteur de recompositions socio-économiques dans la sous-préfecture de Hiré (Côte d'Ivoire) » ; Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), Département de Sociologie-Anthropologie ; URL : http://dx.doi.org/10.19044/esj.2016.v12n17p287

Lala OUEDRAOGO, 2019 ; « Orpaillage artisanal et développement rural » ; Doctorat en agroéconomie ; Université Laval ; Québec, Canada ; 167P.

MANANA Urbain Bienheureux, « Exploitation minière artisanale et a petite échelle : incidences et voies d'optimisation (Cas des Micro exploitations aurifères de Betsiaka) » ; Mémoire pour l'obtention du diplôme de maîtrise en Sciences ; Université de TOAMASINA faculté de droit des sciences économiques et de gestion, économiques ; 2008 ; 114P.

Oumar Sangare (2016) ; « Rôle de l'orpaillage dans le système d'activités des ménages en milieu agricole : cas de la commune rurale de Gbomblora dans la région sud-ouest du Burkina Faso » ; mémoire de maîtrise sur mesure en développement rural intégré Maître ès arts (M.A.) ; Université Laval ; Québec, Canada ; 182P.

MAGRIN G. (2013) Voyage en Afrique rentière : une lecture géographique des trajectoires du

développement, Paris, Publications de la Sorbonne, 424 p.

Vincent GERONIMI et Claire MAINGUY, 2020,CEMOTEV, UVSQ-Paris-Saclay et Groupement pour l'étude de la mondialisation et du développement (GEMDEV). vincent.geronimi@uvsq.fr/ Université de Strasbourg, Université de Lorraine, Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA-CNRS, Strasbourg) et GEMDEV. claire.mainguy@unistra.fr

Direction Nationale de la Géologie et des Mines, 2017 ; « *Rapport du forum sur l'orpaillage au Mali* » ; 20 pages.

ZANGO Ousmane, 2024, « Exploitation minière en Afrique et le Développement socioéconomique des collectivités territoriales d'extraction : Cas du Burkina Faso » ; distant production house University SCIENDE de gestion Université East AFRICAN DE NAIROBI ; 198p.